

Aspects de la Réforme dans le Pays de Foix à la Révocation de l'Édit de Nantes.

par François BABY
Professeur à l'Université de Toulouse

[Nota : ce texte, reproduit d'après la bande d'enregistrement magnétique, n'a pas été revu par son auteur.]

J'aurais aimé donner un aperçu d'ensemble sur la Réforme en Ariège, non seulement pour le Comté de Foix, mais aussi pour ce qu'au XVII^e siècle on appelait les « dépendances des colloques de Foix », à savoir les quelques protestants de la région de Sainte-Croix ainsi que le petit groupe de la Bastide-sur-l'Hers et le Peyrat. Mais ce sujet excéderait mon propos.

Puisque cette année marque le troisième centenaire de la Révocation de l'Édit de Nantes, j'aimerais partir de cet Édit de Fontainebleau, d'octobre 1685, pour dire ou essayer de dire comment, en Ariège, on en est arrivé là et comment les choses ont été perçues ou vécues.

Afin de situer la Réforme dans la géographie du Comté, je rappelle qu'elle s'est constituée selon l'axe de pénétration à partir de Toulouse, en touchant d'abord Saverdun, Pamiers, Foix, avec un petit appendice vers Urs et les Cabannes, ensuite en s'élargissant vers le nord avec le groupe de Mazères, Calmont et Gibel (bien que Calmont et Gibel soient aujourd'hui dans un autre département), enfin en s'installant dans un espace continu qui est le bloc de l'Arize et regroupe le Mas d'Azil, Gabre, Camarade, Sabarat, les Bordes et le Carla. Quelques îlots excentrés ont été formés comme Lérans, la Bastide, le Peyrat et aussi Limbrassac, qui est une petite excroissance dans le diocèse de Pamiers, mais dépendant de la seigneurie de Lérans. A quoi s'ajoutent Mercenac et Fabas dans le diocèse de Couserans. Au total et selon une estimation de 1683, ce sont pour la partie ariégeoise 6 905 protestants qui font face, dans ces communautés, à 3 760 catholiques, donc avec un rapport à peu près de deux pour un. Celui-ci n'est pas régulier : la majorité protestante est massive au Mas d'Azil, moins nette ailleurs.

On connaît les causes générales de la Réforme. Ce sont la théologie nouvelle, l'état fort critiquable de l'Eglise romaine au XVI^e siècle, la rigueur missionnaire des prédicants. Je voudrais m'attacher seulement aux causes de son implantation locale. On a souvent essayé de les énumérer ; mais je pense qu'elles reponnent, en fait, sur la convergence de plusieurs facteurs.

D'abord, la Réforme ne s'est vraiment développée, que là où il y eut une haute protection princière. Le Comté de Foix étant à l'époque scellé au Béarn, la Réforme y devient rapidement la religion officielle. Ce n'est pas par hasard que les armes de Jeanne d'Albret sont restées gravées sur les portes du Mas d'Azil jusqu'à la Révolution ! C'était un hommage mérité.

A l'opposé, la seigneurie de Lérans — distincte de la seigneurie de Mirepoix, restée fort catholique — a vu s'organiser une communauté protestante autour du petit château de Lérans. Lorsque le seigneur devient réformé, l'ensemble de la seigneurie bascule, non seulement les juges, les consuls, les notaires, mais aussi tout l'appareil sociologique, les médecins et les marchands. La seigneurie passe d'un bloc à la Réforme.

Une autre circonstance favorable est l'existence d'un pouvoir divisé dans la communauté dépendant de plusieurs seigneurs avec une faille supplémentaire si la puissance consulaire est exercée par des gens instruits et compétents. Ainsi, Pamiers, Mazères, Le Mas d'Azil ou Gabre sont en paréage et l'un des co-seigneurs est un ecclésiastique. Or, une autre facette de la Réforme, c'est son caractère anticlérical, imputable évidemment à une Eglise qui, sur place, ne remplissait pas son rôle et à certains moments (je le dis comme catholique) était parfaitement indigne. Par exemple, l'évêque de Pamiers, d'Albret, ne rejoignait son diocèse que pour chasser la perdrix. Egalement Bernard de Lordat se montrait un prélat fastueux, querelleur, peut-être même incestueux. Au XVI^e siècle bien des évêques de Pamiers furent « in partibus », par ailleurs conseillers du roi, ou ambassadeurs. Ils possédaient le titre, mais leurs paroissiens ne les voyaient jamais. On connaît aussi les fameuses abbayes sans titulaire et les fameux abbés comandataires, qui ont plusieurs prieurés à leur actif. C'est vrai de Boulbonne, près de Mazères ; c'est vrai surtout du Mas d'Azil, qui depuis le XV^e siècle, n'a jamais eu d'abbé résident. La Réforme à Mazères s'est faite contre Boulbonne ; au Mas contre son abbaye ; aux Bordes et à Sabarat contre l'abbaye des Salenques.

La Réforme s'instaure grâce à une sociologie particulière, à l'hostilité envers une Eglise dévaluée, à un pouvoir qui est à prendre, à une protection princière, mais aussi grâce au fait urbain. Dans l'Ariège comme ailleurs, elle est d'abord un phénomène de bourgs et

non de la campagne. Ce n'est pas un hasard si elle commence à Pamiers, si elle s'instille dans les professions de l'artisanat et du petit commerce, si elle touche en priorité, pour mieux s'étendre, la vie de relation. Elle se fige rarement, sauf par contre-coup, dans l'immobilité terrienne. Quelques exemples statistiques, d'après l'ouvrage d'Alice Wemyss. Au Mas d'Azil en 1683, huit marchands sur neuf, 49 artisans sur 53 et tous les bourgeois sont réformés. Même chose à Saverdun. A peu près pareil à Pamiers. Ceci a peut-être l'air de confirmer trop bien la thèse de Max Weber dans « l'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme », rajeunie par Alain Peyrefitte avec « le Mal Français » ; mais il semble impossible, localement, d'échapper à ce canevas.

A quoi se superpose l'action des notables lettrés, qui donnent au groupe social sa cohésion et sa force : les médecins, les notaires, qui sont tout à fait nécessaires à l'extension du message réformé, ainsi que l'ensemble des gens instruits. Il est très remarquable que dans les registres de baptêmes, mariages et sépultures protestants, les artisans savent signer à la fin du XVII^e siècle ; alors que pour les catholiques, il faudra attendre, en général, un siècle de plus.

C'est ainsi peut-être que certains îlots du protestantisme ariégeois s'expliquent par cette sociologie de l'artisanat et de l'industrie naissante. Urs, avec à l'époque probablement comme aujourd'hui, ses 92 hectares et ses 32 habitants, ne pouvait passer pour un pôle industriel ; néanmoins il y avait là une forge depuis 1423, dépendant de l'exploitation forestière, et donc une vie liée au fer et au charbon de bois. Même situation dans le triangle formé par Lérans, La Bastide et Bélesta. Le bois, le jais, la corne, le cuir et non plus les céréales ou l'élevage — et cela dès le XIV^e ou le XV^e siècles. Il s'instaure alors une réciprocité entre la sociologie de base et la Réforme, l'une s'appuyant sur l'autre, chacune renforçant l'autre. A la Bastide-sur-l'Hers et Lesparrou, un sieur Germain de Vézy qui est suspect d'hérésie, se trouve contraint par le roi vers 1743 de céder ses biens. Or, l'inventaire nous livre, non pas d'immenses étendues de pacages, mais des bois, des moulins à scie et également 5 mines de jais.

A l'inverse, comme une preuve en creux, le Couserans et le comté de Mirepoix sont totalement rebelles à ce modèle. Pourtant Saint-Girons n'était pas moins accessible que le Mas d'Azil : ce n'est donc pas le fait de l'accès, ni de la proximité qui commande. Mais il y a là toute une tradition étrangère à l'artisanat. Saint-Girons ne constituait qu'un gros village : les foires n'y prospéraient que grâce aux produits d'élevage et à quelques transactions sur le blé.

Finalement, les événements les plus dramatiques et les guerres de religion en particulier n'auront pas changé grand'chose aux structures profondes, même si, en surface, l'écume de l'histoire brouille un peu le schéma fondamental.

Les débuts de la Réforme.

Les débuts de la Réforme en Ariège sont modestes. Marguerite de Navarre protège, mais n'impose pas sa religion. On prétend que Calvin est passé au Mas d'Azil. Mais le premier prêche officiel n'a lieu à Foix qu'en 1536, sous couvert d'une représentation théâtrale (on n'osait pas dire tout à fait de quoi il retournait), pour se terminer par une bastonnade.

En 1542, la nouvelle reine de Navarre impose sa foi. C'est le moment où Pierre Fer, un fuxéen, se rend à Genève, mandaté par 50 fidèles, pour obtenir la venue d'un ministre du culte. En effet, le premier ministre calviniste, Antoine Koffer, arrive à Foix en 1556. Pamiers suit l'exemple en 1559.

Commence alors la longue litanie des agressions, des destructions, des villes que l'on prend, que l'on reprend, que l'on abandonne et qu'on reprend à nouveau. Alors, c'est Daumazan, Saverdun, Mazères, Ax. Ensuite, ce sont de 1562 à 1566 les désordres de Pamiers. Et par opposition, on voit le Couserans s'organiser, créer des milices ; quatre-vingts soldats dans le tout petit Castillonnais. On résiste. Pamiers passe à la Réforme. On pense que 300 huguenots sont incapables de tenir tête à 3 000 catholiques ; pourtant la majorité des sièges consulaires vont aux réformés. Dans la haute Ariège, à Salvat, voilà déjà un premier « refuge ». C'est là que Fantilhou, un capitaine des Gudanes, se réfugie à la première alerte. C'est le « sanctuaire ».

Je n'entrerai pas dans le détail des guerres de religions. Une phrase tout de même sur Jean-Claude de Lévis d'Audou, baron de Bélesta, qui déclenche les hostilités et prend Mazères en 1567, brûle Boulbonne, s'empare de Tarascon deux ans après, tue le baron en le précipitant du château, moyennant quoi, un an après, 66 huguenots appartenant à la troupe de Fantilhou sont eux aussi précipités du même endroit. Le Couserans s'isole, les gens de Montluc y veillent. Mais les huguenots du Mas et de Tarascon dévastent Massat et Aulus.

Pour préciser les choses, il faudrait dire que de 1585 à 1593 les guerres de religions prennent un cours inversé. D'Audou, qui est un ancien chef de clan, est nommé gouverneur par Henri de Navarre et sera fidèle au roi de façon définitive, admirable. C'est un tacticien habile. Grâce à sa connaissance du terrain et par sa fonction militaire, il sait protéger le comté de Foix à l'aide de 22 places fortes, si bien que lorsque surviennent des troupes, quelles qu'elles soient, protestantes ou catholiques, la dissuasion joue.

A l'opposé, le Couserans et les Etats de Comminges vont adhérer à la Ligue, d'où de multiples coups de main à Saint-Lizier, à Saint-Girons, à Soulan. On essaie de calmer le jeu. On fait semblant de croire que la situation est parfaitement maîtrisée et l'on crée à Saint-Girons en 1590-91 un Hôtel de la Monnaie, mais qui frappera des monnaies séditieuses à l'effigie de Henri III, celui qui n'est plus

le roi. On organise même une espèce de fédération, qui traite avec les Huguenots du Comté de Foix en 1593, pour essayer de faire admettre une sorte de « no man's land », quelque part entre Mauvezin de Sainte-Croix et Rimont.

La période de l'Edit de Nantes.

En 1598, l'Edit de Nantes est un édit de pacification. Cependant, l'Ariège d'aujourd'hui, les pays de l'Ariège d'alors, vont vivre cet édit de façon paradoxale.

Pour la France, c'est un roi d'origine réformée qui essaie de donner à ses anciens coreligionnaires la dimension que la dignité humaine leur vaut et celle que leur mérite l'honneur d'une conscience. Dans le comté de Foix à l'inverse, les Protestants tenaient le haut du pavé et l'Edit de Nantes va réduire un peu leurs prétentions. On y crée des municipalités ou des consulats mi-partie, c'est-à-dire également divisés entre Catholiques et Protestants, dans des zones où les Protestants avaient tous les consuls. Par conséquent, un puissant effet de freinage se manifeste. L'Edit de Nantes pacificateur est ici vécu avec douleur. A Foix, les Catholiques n'ont encore qu'un consul sur quatre en 1599.

Les différends entre les deux religions sont portés devant le Conseil d'Etat, qui ordonne la restitution aux Catholiques de tous leurs droits. Mais il faut en appeler au roi pour que ceux-ci obtiennent satisfaction. C'est une sorte d'édit à l'envers. A Saverdun, au Mas d'Azil, à Gabre, les catholiques ne retrouvent qu'en 1606 un lieu de culte, parfois ruiné.

Car évidemment les ruines sont épouvantables. Il y eut des destructions définitives. Que de chapelles à la Vierge — celles d'Armiguel, Montgauzy, on le regrette pour l'art sacré — que de temples furent abattus ! L'abbaye du Mas d'Azil voit ses matériaux réemployés : vers 1665, un visiteur les repère sur des maisons. Les moines de Boulbonne se transportent à Tramesaygues, près de Cintegabelle. Les Salenques à Toulouse. Les Prémontrés de Combelongue à Rimont.

Alors qu'en France, les Protestants jugent l'Edit de Nantes à peine suffisant, dans le Comté de Foix, c'est aux Catholiques qu'il paraît vraiment insuffisant. Il était destiné à apporter la paix, à admettre les cultes librement, à assurer une représentation équitable aux conseils, à créer les fameuses Chambres de l'Edit. Il remplit ce rôle au-delà du possible en Couserans et à Mirepoix, terres catholiques et où les Catholiques avaient gardé la majorité et le pouvoir, mais imparfaitement dans le Comté de Foix. Une fois encore, l'Ariège se trouve divisée et les fractures que l'on constate encore aujourd'hui sont ainsi soulignées, alors que certaines remontent à la préhistoire.

Sans doute les réformes du Comté n'attendaient-ils aucune révocation de cet Edit. La reprise des luttes religieuses en 1620-1622 va rompre l'équilibre. Une trêve agitée de deux ans à peine est suivie d'une dernière campagne en 1625-29. Celle-ci est marquée — tout le monde sait cela ici — par l'échec des troupes du maréchal de Thémines devant le Mas d'Azil, bien que 14 000 hommes soient engagés contre les 1 300 de la garnison assiégée.

L'essentiel, après la paix d'Alès, ce sont les difficultés de la coexistence. Des troubles chroniques surviennent aux élections : déjà à Mazères en 1641, 1643, 1661 ; au Carla en 1648 ; à Saverdun en 1665. Des litiges apparaissent pour le paiement des dîmes, les Protestants ne voulant pas les acquitter au clergé catholique. Des difficultés naissent de la séparation des cimetières : la justice interdit le cimetière protestant de Saverdun en 1632 et celui du Peyrat en 1633.

La chambre de l'Edit est souvent honnête. J'ai pu étudier de près, pour le milieu du XVII^e siècle, le registre du consistoire de Mazères, lequel semble jusqu'ici ne pas avoir retenu l'attention. On y lit que le pasteur Bouzide doit faire appel à la Chambre de l'Edit, pour que les consuls protestants lui versent ses honoraires en 1645. Le seigneur de Lissac y est condamné à mort pour le meurtre de Lacoste, un bourgeois réformé de Saverdun. Mais parfois les chambres de l'Edit sont désinvoltes et souvent partiales.

A Pamiers, la situation est rigoureusement organisée par Henri de Sponde. Ancien calviniste converti en 1595, cet évêque se montre d'une redoutable puissance intellectuelle. Il met tout son talent dans la polémique, où il est sans pitié, et se révèle d'une férocité fort peu épiscopale envers ses anciens coreligionnaires. Les tentatives protestantes à Pamiers sont, après lui, sans lendemain.

Et puis, c'est le long grignotage de 1660 à 1680, ce que Pierre Muller a appelé « de la tolérance étroite à la persécution légale, de la persécution légale à la violence, et de la violence à la révocation ». Les commissaires nommés pour l'exécution de l'Edit sont plus ou moins conséquents. Les intendants imposent des Catholiques dans les conseils politiques des hameaux ou des villages, même lorsque l'Edit ne le prévoyait pas, au motif que les clauses de sauvegarde en faveur des réformés ne s'appliquent qu'aux bourgs. On reparle des dîmes. On triche à propos de l'ouverture des temples ; on refuse un temple à la Bastide-sur-l'Hers, en prétextant qu'il en existe un à Belesta ; mais à Belesta il ne subsiste plus guère de communauté protestante. Au total il s'agit d'un lot de tracasseries quotidiennes, avec quelques grandes rancœurs. Le Mas d'Azil n'a pas été pris par le maréchal de Thémines en 1625, mais ses murs sont démantelés en 1634-36, ainsi que ceux de Mazères et de quelques autres places.

On a gagné sur le terrain, on a perdu sur le tapis vert. La force de Richelieu et les animosités juridiques rognent peu à peu

les préséances protestantes. À la veille de la Révocation, Janine Garriçon, qui a des attaches avec l'une des familles de gentilshommes verriers, juge que l'Edit de Nantes est déjà révoqué dans les faits.

La révocation de l'Edit de Nantes.

L'Edit de Fontainebleau en 1685 provoque, ici comme ailleurs, trois séries de conséquences graves :

D'abord la suppression de la liberté du culte, avec les moyens appropriés, entraîne une véritable dévitalisation civile et religieuse. Point de temples, donc point de cérémonies, point de cérémonies donc point d'existence juridique pour un baptisé, un marié, ou un mort. Religieusement, civilement, le réformé n'existe plus. Et là, les palliatifs sont très divers : humains, trop humains parfois. On refuse, les accommodements, au risque d'une absence d'existence légale, c'est la solution radicale. L'Ariège a connu beaucoup de pareilles situations et pas seulement chez les gentilshommes verriers. C'est alors le Désert : on se cache sur place, on vit comme on peut. On bien on part et c'est le Refuge. L'autre solution est d'accepter la conversion que l'on propose, parce qu'on a des doutes, spirituellement, ou parce qu'humainement, elle est plus confortable. On a vécu ici ces deux sortes d'expérience.

Tout comme au début de la Réforme, beaucoup de bourgeois adoptaient les idées nouvelles, parce que c'était le parti du roi ; maintenant certains de leurs descendants adoptent le nouveau parti du roi, qui est catholique, parce que cela ira sans doute mieux pour eux. C'est le douloureux problème des abjurations.

Troisième solution — et elle est très ariégeoise — on se convertit du bout des lèvres, on manifeste tous les aspects extérieurs de l'aspect catholique, mais en conscience on reste huguenot. Ce n'est pas le double jeu, c'est une protection à vie. Les abjurations, l'année 1685 n'en marque pas le début, mais plutôt l'accélération. Le phénomène avait commencé bien avant. On trouve des conversions à Mazères en 1676, mais elles sont ponctuelles et sans doute sincères. Et puis, brusquement, des Nouveaux Convertis se déclarent en masse, par peur ou par tactique. Quelques exemples : du 11 octobre 1685 au 12 novembre 1686, soit à peine plus d'un an, 3 302 conversions pour les seules communautés de Saverdun, le Carla, le Mas, les Bordes, Camarade et Sabarat, dont 744 seulement pour le Mas d'Azil. Or, rapportés à la population connue, ces chiffres donnent un pourcentage de plus de 50 %, compte tenu des enfants ; c'est-à-dire qu'il y aurait au moins trois abjurations pour quatre réformés. Evidemment, on ne peut parler de sincérité.

C'est tellement manifeste qu'un curé honnête, celui de Sabarat, le note en 1690. Ainsi, sur 360 huguenots dans sa paroisse, 196 abjurent, soit 89 familles. Mais quatre ans plus tard, le curé se rend compte

qu'à part deux de ces familles, la grande majorité ne satisfont à aucun des devoirs d'un bon catholique, notamment la présence aux offices, la Cène à Pâques, etc.

Une observation importante pour la région et même pour le midi protestant, c'est que la Révocation s'aggrave encore par la déclaration du 12 décembre 1696, la fameuse Déclaration de Versailles. C'est un renouvellement de l'Edit de Fontainebleau. Les évêques et les intendants s'étaient réunis à Versailles pour discuter d'une certaine tolérance que l'on pourrait avoir envers les Nouveaux Convertis et en particulier en vers leurs enfants, à la condition que ceux-ci aillent à l'église et à l'école — catholique s'entend — jusqu'à l'âge de 14 ans. Le clergé du nord se montrait prêt à accepter ; les responsables protestants aussi. Mais le clergé catholique méridional s'indigna, dont monseigneur de Berthier, évêque de Rieux. Celui-ci demanda que l'on tînt compte de l'expérience du Languedoc et l'assemblée le suivit. Alors, on décida des mesures énergiques : on fit l'inventaire systématique des enfants à baptiser, le relevé des couples à marier.

Evidemment, c'est la ruée à l'église et les conversions se multiplient. A Mazères, j'ai trouvé une liste de 215 convertis, pour les seules années 1698 à 1718. Une majorité de femmes, comme d'habitude, non parce qu'elles offraient une cible plus facile, mais parce que la faim pouvait obliger à la conversion des enfants. Aussi 36 signatures d'hommes : des marchands, un huissier, un chirurgien, des bourgeois. J'ai trouvé encore une parenté du lecteur protestant, après la conversion du pasteur Hubert, le seul pasteur de l'Ariège à s'être converti et que l'Eglise osa présenter en 1686 comme consul catholique de Mazères.

Les archives montrent qu'il s'agit là de réformés doublement convertis : une première fois en 1685-1686 et puis à nouveau en 1698. Le texte est clair : il porte abjuration de la « religion prétendue réformée que cette personne aurait auparavant professée » et dans laquelle elle s'était réengagée, depuis sa première abjuration, par l'éloignement de l'exercice de la religion catholique, apostolique et romaine. Après l'abjuration, l'humiliation. Les textes sont éprouvants. On en connaît, pour l'évêché de Rieux, une formulation occitane : « Jo, d'un cap contrit e humillat... » (« Moi, d'un cœur contrit et humilié, je reconnais et je confesse devant la très Sainte Trinité et toute la Cour céleste et vous autres, qui êtes ici mes témoins, d'avoir grandement péché en croyances hérétiques et par différentes hérésies, principalement celles de Calvin et de Luther et plus encore, par la grâce de Dieu, moi je le reconnais, j'abjure, j'exècre, j'anathémise, etc. »).

Ce serait tout à fait lamentable, si nous ne possédions en contrepartie le texte de deux abjurations publiques de catholiques venus à la Réforme, le 27 juillet 1668 et le 12 mai 1669 à Mazères. « Le vendredi 27 juillet 1668, Maire Dedieu s'est présentée et a fait abju-

ration publique de la Communion romaine et a promis solennellement et à la face de l'Église d'embrasser la religion réformée, selon qu'elle se professe parmi nous, conformément aux lumières de la Divine parole, moyennant la grâce de Dieu, et sera jurée devant la discipline ecclésiastique, etc. ».

La seconde série de conséquences concerne le mariage. Puisqu'il n'y a plus de mariage, les couples sont déclarés concubins, en toute simplicité. C'est une situation aberrante, bien évidemment, que reflètent les registres de catholicité, désormais les seuls. En 1696, on y rajoute au moins huit couples au Mas d'Azil, huit à Saverdun, douze aux Bordes. En fait, cette vie en commun n'est pas plus assurée au regard de la communauté catholique que de la communauté protestante, faute de pasteur pour célébrer le mariage, puisque la révocation a chassé tous les ministres sous peine de mort. Il faut se contenter d'un acte notarié, le contrat de mariage, qui n'est d'ailleurs contracté qu'en vue du mariage, si bien qu'il restera toujours un soupçon d'illégitimité.

Les premiers pasteurs du Désert ont bientôt à pallier d'énormes déficits d'état matrimonial. En 1715, on trouve au Mas 53 cas de concubinage. Mais pour les années 1744-1748, je viens de retrouver 48 actes de mariage, célébrés par les pasteurs Cortez et Olivier.

En outre, si le contrat sauve la dot et les apparences, ou s'il fait entrer le couple dans une certaine forme de moralité, il ne peut guère bénéficier aux enfants à baptiser, auxquels pendant près de soixante ans manquent les offices d'un pasteur.

Troisième grand aspect de ces conversions précipitées, les rapports des Nouveaux Convertis avec l'administration locale sont grevés de calcul. Les intéressés sont souvent appelés au consulat catholique, poussés par l'Église, par provocation ou par tactique. On pense qu'ils tiendront la dragée haute à leurs anciens coreligionnaires et aussi que leurs liens familiaux vont leur permettre de maintenir dans la communauté un semblant de paix. C'est le cas au Mas d'Azil, alors qu'avant 1685, le nombre des catholiques était si petit et leurs qualités si piètres (aucun n'avait de formation), qu'on avait le plus grand mal à désigner un consul de leur confession.

Je voudrais faire une part spéciale à une forme de zèle absurde, qui prend parfois la forme d'une véritable chasse à l'enfant ou même au cadavre. En 1686, le curé du Mas d'Azil dénonce le marchand Martial Pons, qui fut certainement un ancêtre de mes enfants et Philippe Lafont comme morts relaps, puisqu'ayant refusé son assistance spirituelle. Leurs cadavres sont condamnés à être traînés sur une claie à travers la ville et jetés à la voirie. Le jugement est exécuté sur la dépouille de Pons. Nous ne sommes pas très loin des jugements de l'Inquisition face aux cadavres d'hérétiques, que l'on déterrait pour mieux les brûler. L'indignation est évidemment générale et elle parvient au roi, qui, lui-même, interdit cette pratique.

Autre exemple, aussi lamentable : l'affaire des baptisés de Mazères, qui est symptomatique du même état d'esprit, alors que nous sommes déjà en 1761, une période où les relations sont déjà moins tendues. Le 8 décembre on baptise en bloc dix enfants à l'église catholique, âgés de un à dix mois — délai épouvantable après la naissance selon les usages de l'époque — pour, dit l'acte, « n'avoir pu juger de la validité du baptême qui [leur] aurait été conféré par un ministre protestant ». Or, j'ai retrouvé les baptêmes protestants de ces enfants. L'un était baptisé Ambroise au temple ; l'Eglise l'appelle Marcellin. Marie devient Marguerite. Jean-Paul devient Ambroise. Ambroise devient Thomas. Jean-Antoine, Jean-Jacques. Ambroise, Jean. Abdon, Jean-Pierre. Et Joseph devient Jacques. C'est une véritable captation de spiritualité. Car les familles protestantes, je les ai retrouvées une à une, étaient mariées au temple, ont eu d'autres enfants, baptisés au temple et, pour certaines, ont été inhumées selon leur confession d'origine. Humiliation, ces enfants changent de prénom et ils prennent, j'ose à peine le dire, comme les enfants trouvés, le prénom d'un consul, ou celui du lieutenant du maire. Toute de même le destin veille et assure une petite revanche pour Ambroise Arem. Il s'agissait de Jean-Paul Arem, baptisé protestant par ses parents ; l'Eglise en avait fait Ambroise ; mais lorsqu'il meurt un an plus tard, l'Eglise ne le connaît plus que sous le prénom protestant.

Eléments de démographie comparée.

J'ai tenté quelques recherches, pour apprécier la portée démographique des abjurations et des conversions.

Entre Protestants et Catholiques, le taux de fécondité est à peu près identique, au niveau de 5,2 enfants par couple. Mais à Mazères, par exemple, on trouve qu'il subsiste quatre fois plus d'hommes que de femmes chez les Protestants et trois fois plus chez les Catholiques. Cela signifie-t-il que les femmes, qui vivent rarement au-delà de 50 ou 55 ans, sont beaucoup moins nombreuses que les hommes ? S'ajoute à cette difficulté un certain décalage dans l'âge au mariage. Celui-ci est de 27 ans pour l'homme protestant et de 24 ans pour sa femme ; mais de 24 ans pour l'homme catholique et de 20 ans pour sa femme. En gros, trois ans d'écart. A terme par conséquent, si les choses s'étaient déroulées selon une progression naturelle ordinaire, il est évident que la population catholique l'aurait lentement, mais inexorablement emporté sur la population protestante. Les résultats dépendent du rapport démographique primitif.

Je voudrais comparer la courbe des baptêmes au Mas d'Azil et à Mazères. Au Mas, Alice Wemyss a montré que tout au long de la période 1690-1764, il y a toujours eu, sauf 2 ou 3 années, plus de baptêmes protestants que de baptêmes catholiques. A Mazères, la situation est tout à fait différente : l'année 1685-86 marque une charnière et un basculement total. Les Protestants reculent de 50 à

15 baptêmes. Les Catholiques progressent de 20 à 70. Abjurations ou inscriptions baptismales de pure convenance ? Oui, sans doute, pendant une dizaine d'années. Mais il n'en reste pas moins que cette tendance se poursuit jusqu'à la Révolution et même au-delà. On observe donc à Mazères, jusqu'à 1795, une tendance constante qui à la fin du XVIII^e siècle n'a plus grand chose à voir avec la qualité originelle des abjurations, leur sincérité ou leur rigueur intellectuelle. Ainsi l'apaisement des troubles et les influences religieuses sont totalement étrangers à ce qui est un véritable transvasement sociologique.

Il s'amorce, à ce moment là, en particulier dans une communauté aussi tranchée que celle de Mazères, avec un terroir agricole important et un bourg ouvrier, une attirance du monde artisanal protestant pour l'activité agricole. Devenant catholiques, les anciens artisans s'associent aux méthodes et aux usages catholiques. C'est à une véritable « dé-tertiairisation » du pays qu'on assiste, lentement et sournoisement. Le secteur primaire tend à s'uniformiser, surtout dans les communautés à forte proportion catholique, par exemple à Lérans, ou à Saverdun.

Alors, est-ce qu'au-delà de ces péripéties douloureuses, il n'existe pas des façons de vivre ensemble ? J'ai cru remarquer un certain nombre de constantes culturelles qui l'emportent — et de beaucoup — sur les oppositions culturelles. Pour la date des mariages, par exemple. A part l'intérim pour les Catholiques du Carême et de l'Avent, que les Protestants n'ont pas à respecter, à part aussi un certain nombre de mariages l'été chez les Protestants, dont la plupart n'étant pas agriculteurs n'ont pas à sauvegarder les mois estivaux, tous, je dis bien tous donnent la majorité de leurs mariages au mois de novembre, au mois de février et plus encore autour de la fête locale. C'est vrai au Carla, c'est vrai à Camarade. Quant au jour de la semaine où le mariage se célèbre, jusqu'en 1685 il est assez aléatoire chez les uns et les autres — mes données statistiques portant sur 3 ou 4 000 mariages —, avec une dominante le dimanche. Or, après 1685, apparaît une opposition : il y a un jour protestant, qui est le mercredi et un jour catholique, le mardi. Il en sera de même jusqu'à la Révolution, par effet, d'entraînement ou d'enchaînement.

En ce qui concerne le parrainage, les prénoms de baptême sont souvent ceux du parrain ou de la marraine, aussi bien chez les Protestants que chez les Catholiques. Ce qui est plus curieux, c'est qu'on observe les mêmes proportions de prénoms chez les uns et les autres. Ainsi Jean, Pierre, Antoine, François pour les garçons et Jeanne, Marie, Anne, Françoise pour les filles, sont choisis dans les mêmes proportions et pendant la même durée. Alors, l'image d'Epinal selon laquelle les Samuel, Abraham, David, Gédéon, Joachim, Zacharie, Zachée, Jérémie, Josué — qu'on trouve certes ! — tout comme les Judith, les Esther, les Rachel — qui n'en a dans sa famille ? — auraient été marque absolue du protestantisme actif, cette image se

trouve démentie par le fait qu'ils représentent à peine 2 % du total des noms de baptême. C'est, en effet, que le mécanisme du parrainage imposait préférentiellement le prénom du grand-père — et cela depuis des générations.

On en tient une preuve avec un prénom qui, hélas !, est provoquant à cette époque, celui de Barthélemy. Pour des raisons évidentes, il devrait être écarté par les Protestants ; mais on le trouve pourtant dans leurs registres et même très fréquemment, parce que le grand-père, son grand-père et le grand-père de ce dernier l'avaient déjà porté, bien avant 1572. Et lorsque ce prénom disparaît, on est étonné de le voir alors remplacé par l'un de ces Abraham, Zacharie, Zachée, Jérémie ou Josué, parce que Barthelemy est devenu pour les Catholiques un prénom provocateur. Sachez qu'au XVI^e siècle, le massif de Tabe, notre Saint Barthélemy tutélaire, le seul sommet d'où l'on découvre la totalité du Comté de Foix, portait le nom de Saint Anastase, en l'honneur du saint thaumaturge que l'on vénérât à Saint-Martin-d'Oydes. Or, ce pic de Saint-Anastase, c'est au XVII^e siècle justement et après 1685, qu'il devient le Saint-Barthélemy.

Voilà quelques usages, quelques instantanés représentatifs d'une civilisation unique, ce qui rend les différences vaines et les rattache au fonds commun d'une culture.

Le refuge.

Et pourtant, la Révocation de 1685 fut un traumatisme. Sur le fond de cette culture apparemment indestructible, des drames vont se nouer.

La dévitalisation civile, certains ne l'ont pas admise et le premier réflexe est l'exil. C'est ce qu'on appelle le Refuge huguenot, dont un livre récent de Michèle Magdeleine et M. Fontagnes vient de donner un tableau remarquable.

Où vont les exilés ? D'abord en Suisse. Certes, l'administration locale peut être assez naïve pour placer sur les cols entre la France et l'Espagne des milices de stipendiés, pour essayer en 1686 d'empêcher les gens de passer de l'autre côté des Pyrénées. Mais il est bien évident pour nous que les Protestants n'allaient pas se réfugier chez le roi d'Espagne ! En revanche, ils partent pour la Suisse, vers les cantons calvinistes, racines de leur foi et terre d'accueil. C'est le refuge obligatoire des pasteurs. Ainsi Charles Bourdelle, du Mas d'Azil, séjourne à Bex au moins jusqu'en 1707. Désormais les ministres du culte sont formés à Lausanne, comme André de Grenier-Barmont, qui après 1744 sera le premier « pasteur au Désert ». Ultérieurement, Pierre Courtez, alias Carrière, c'est son nom de guerre, son nom de Désert sera le premier pasteur à recevoir en France la consécration pastorale.

Depuis 1661, le canton de Genève est le premier à accueillir les exilés : 5 600 réfugiés à Genève même, 2 à 3 000 à Neuchâtel, qui de

1714 à 1801 aura un gouverneur huguenot français. On s'y installe parfois, c'est le cas de deux mille familles de réfugiés français ; mais le plus souvent, on ne fait qu'y passer. Les exilés y reçoivent ce qu'on appelle pudiquement une « passade » c'est-à-dire une aumône minime ; puis ils traversent d'autres cantons, même luthériens. A Zürich, on en voit passer 8 000 en 1685, puis mille ensuite chaque année. A Schaffhausen, 26 453 en six ans, dans une ville qui ne groupe pas plus de 6 000 âmes.

Le trajet nous est rapporté par Paul de Grenier, un gentilhomme verrier de Mane. En juillet 1686, il transite par un village situé à 6 kilomètres de Lausanne ; en septembre, il est à Berne, puis le 28 octobre à Iseltwald, où il travaille dans une verrerie. Ensuite, il passera à Francfort-sur-le-Main et il essaiera de gagner Urtecht, dans les Provinces Unies, par Mayence, où on le trouvera malade. Ces renseignements sur le Refuge ariégeois et en particulier ceux des gentilshommes verriers, je les dois à M. Claude Martin, qui a fait un travail absolument remarquable sur le refuge protestant, à partir de Clairac.

Francfort, qui fut au XVI^e siècle un lieu d'asile pour les Luthériens, puis pour les Calvinistes, devient la plaque tournante des Huguenots. Un livre qu'on y tient « expressément pour les pauvres réfugiés, à cause de la grande persécution que l'on exerce contre la religion réformée en France et auxquels nous avons assisté extraordinairement » (c'est-à-dire auxquels nous avons donné assistance), appartient aujourd'hui à l'Eglise Réformée de France. On y distribue 150 000 florins à 97 000 réfugiés en vingt ans. Le dépouillement d'une telle masse de bénéficiaires en est encore à ses débuts ; mais Michèle Magdeleine l'a fait pour les 4 000 premiers réfugiés, d'avril 1686 à novembre 1687 : vingt proviennent du Colloque du pays de Foix. Ce sont surtout des hommes seuls, des artisans et toujours en transit.

Pour Clairac (en Lot-et-Garonne), Claude Martin a montré que les exilés représentent environ 10 % de la population réformée. Parmi les réfugiés de Francfort, il a relevé 27 réfugiés des familles de gentilshommes verriers, dont 6 de Grenier, 6 de Robert et un de Verbizier. Les gens du Comté de Foix sont accueillis là-bas par un Ariégeois, un pasteur originaire de Mazères, Chandon, dont j'ai retrouvé les ancêtres parmi les anciens du consistoire, aux alentours de 1640, et qui avait l'air d'être une des grandes figures de la ville.

Francfort oriente les fugitifs vers les pays en dépression économique, comme certains Etats allemands, dont la population était totalement exsangue après la guerre de trente ans, ou vers les pays en dépression religieuse, c'est le cas de l'Eglise de Wallonie, réduite à 26 paroisses. Il s'agit toujours de terres calvinistes. Sur les 4 000 réfugiés repérés à Francfort, 1 000 vont aux Provinces Unies, 600 en Hesse, 1 100 en Brandebourg et Prusse. L'accueil allemand est le mieux

organisé. Berlin accueille les Français depuis 1670 et Louis de Verbi-
zier y arrive en 1700 ; elle a une église française depuis 1682, c'est-à-
dire dès avant la Révocation. La Hesse est en Allemagne le seul pays
à dominante rurale et le seul qui accueille les très rares fugitifs
agriculteurs.

Coïncidence remarquable, douze jours après l'édit de Fontaine-
belau portant la révocation, l'édit de Potsdam du 29 octobre 1685
accorde aux Français toutes les facilités d'intégration immédiate, que
trente décrets préciseront, pendant quinze ans. Quoiqu'on leur offre
l'assimilation immédiate, les Français préfèrent constituer une colonie
à partir de 1689, avec ses usages, ses fonctionnaires, qui achètent leur
charge comme en France ; et, paradoxe, les juges y appliquent jusqu'en
1704 le droit français de Louis XIV, lequel les a précisément chassés.
Brandebourg accueillera jusqu'en 1732 18 000 réfugiés, dont 8 900 à
Berlin.

Parmi les Ariégeois, on note Charles de Robert, Jean de Robert,
Abel de Grenier, qui demeurent un temps dans le duché de Bade, à
Fortseit près de Karlsruhe, l'un des plus grands centres verriers
d'Allemagne à l'époque. Pierre Jurieu, l'ancien pasteur des Bordes,
est ministre successivement à Burgdorf en 1687, Spandau en 1689 et
Berlin en 1700.

Est-ce un échec ou une réussite ? Les autorités de Magdebourg,
toujours pragmatiques, ont fait le décompte. En 1704, elles estiment
avoir investi 114 000 thalers dans l'accueil et en avoir récupéré 913 000,
soit huit fois plus. L'émigration française se révèle fort intéressante.
Admis, aidé, sans doute aimé, on comprend que le réfugié pour la foi
soit devenu un bon patriote, par honnêteté envers le pays d'accueil
et, comme on l'a dit récemment, le meilleur des Allemands. Ne dit-on
pas que pendant la guerre de 1870, se firent face sur le même front
deux officiers qui portaient le même patronyme ?

Les Provinces Unies constituent un deuxième pôle d'accueil, à la
fois économique et théologique. Dès 1683, les Huguenots français ont
déposé plus d'un million de florins à la banque d'Asterdam et tel est
l'afflux des capitaux, entre 1685 et 1687, que le taux d'escompte qui
était à 3 % doit être abaissé d'un point. On excelle là-bas dans le
textile de toile ou de laine et, justement, la verrerie. Parmi les
arrivants, il y a Paul de Grenier, celui qui avait transité par Iseltwald
en Suisse, en 1686, et qui se rend à Utrecht. S'installe aussi dans la
même ville l'ancien pasteur de Saverdun : Jean Hubert, qui mourra
à la Haye en 1708. C'est l'émigration réformée française qui ressuscite
l'Eglise wallone, puisque sur 600 ministres exilés en Suisse, 363
gagnent les Provinces Unies.

Dans leur nombre, il y a justement le plus célèbre, l'ariégeois
Pierre Bayle, né au Carla. Je ne vais pas entrer dans le détail de la
vie du philosophe. Mais il convient de rappeler que c'est à Rotterdam,

capitale intellectuelle de premier plan, que se place la controverse épouvantable avec Pierre Jurieu, professeur de théologie, qui dans son « Histoire du Calvinisme » en 1682 et ses lettres pastorales met en doute la légitimité du roi de France, pour avoir injustement révoqué l'Edit de Nantes. « Injuste, dit Jurieu, le roi n'a plus le droit d'être roi, car c'est le salut du peuple qui est la loi souveraine du prince ». Face à des accents quelque peu fanatiques, Bayle fait entendre la voix de la tolérance, à l'époque c'est une incongruité. Il la commet allègrement, au point d'en perdre sa place, car démis de sa chaire, il meurt très pauvrement. S'affrontent là deux sensibilités religieuses : l'une profane et réaliste, l'autre prophétique et toujours référée à l'Apocalypse. Or, de ce débat entre le réformiste et l'ultra, Jurieu sort vainqueur, alors que, pendant ce temps, Louis XIV fait mourir dans les geôles du Château Trompette à Bordeaux, Jacob Bayle, le frère du philosophe, lui aussi pasteur, au Carla. Cette idée de tolérance est néanmoins reprise et l'action de Pierre Bayle donne le branle, dans les Provinces Unies, à toute une série de publications. N'oublions pas que paraît là-bas la première gazette écrite en Français et connue dans toute l'Europe : « le courant d'Italie et d'Allemagne ».

Toujours aux Provinces Unies, les capitaines sans troupe sont enrôlés, ainsi les fameux cadets de Gascogne. 530 nouveaux officiers sont recrutés dans les armées de Guillaume d'Orange et, lorsque celui-ci passe en Angleterre en 1688, 736 officiers huguenots encadrent ses 15 000 hommes. Parmi eux, Paul de Robert, qui est enseigne dans les troupes du prince d'Orange.

L'Angleterre joue alors un rôle exceptionnel. On trouve au moins un gentilhomme verrier servant dans un régiment anglais jusqu'à la bataille de La Boyne, qui signe la défaite définitive des Catholiques en 1690. Il s'agit d'Etienne de Riols, de Saint-Amans (aujourd'hui dans le Tarn), ressortissant à une famille plusieurs fois apparentée aux Grenier, de Robert, de Verbizier. A quoi s'ajoutent trois Aziliens : d'Amboix, Barricave et Falentin, qui servent en Irlande contre les troupes catholiques.

Le dernier est aumônier militaire dans l'armée de Schomberg et perd la vie au siège de Londonderry, qui est la dernière victoire catholique avant le désastre de La Boyne. Singulière convergence, au moment même où nous déplorons à Foix les conséquences désastreuses de la révocation de 1685, les Orangistes de l'Irlande du nord commémorent à leur manière, par 2 000 défilés, le triomphe protestant de La Boyne en 1690. Bayle aurait été ravi de ce parallèle ! e]

L'accueil anglais a quelque chose d'efficace. En un siècle, il est assimilé plus de 50 000 réfugiés, dont au moins 19 sont originaires des pays de l'Ariège, notamment les huit membres de la famille Barricave et deux pasteurs, l'un Jean Pons de Mazères, l'autre de La Bastide-sur-l'Hers. Un autre Azilien : Rosseloty, d'une importante

famille des Bordes-sur-Arize, devient banquier en Angleterre, sans doute vers 1700.

En 1709, c'est intéressant, le Saverdunois Elie Lafont supplie la reine Anne, dont les troupes sont alors en Catalogne, de les envoyer dans le Comté de Foix, où réside sa famille. En toute naïveté !

Marguerite de Grenier Latour, originaire de Gabre, accompagne son mari, Pierre Peyré, qui est des Bordes. Après un transit par Londres, celui-ci devient le pasteur de l'église réformée de New-York, où il mourra en 1704. Plus remarquable encore, Pierre Fargue, réfugié du Mas d'Azil en Angleterre, y devient maître d'école, puis directeur d'un pensionnat privé, très huppé. Par l'entremise du général gouverneur de l'hôpital français de Londres, sir Georges Ligonier, il fait intercéder l'ambassadeur anglais à Paris, pour que Louis XIV libère des galères son frère François Fargue, condamné en 1748, après une assemblée au Désert — alors que l'intervention du marquis de Bonnac, un Ariégeois, un Azilien et un ambassadeur, avait lamentablement échoué. Elargi, François Fargue revient au Mas d'Azil. Mais devant de nouvelles menaces, il émigre vers l'Angleterre, en emmenant les siens.

Il faudrait établir un bilan et se demander quelle fut l'importance du Refuge. Un regard exhaustif est impossible dans l'état actuel de la documentation. Si l'on ajoute aux précédents émigrés, un Grenier au Danemark, un Robert Bousquet en Italie, dans les troupes du roi de Sardaigne, on constate qu'au total il y eut cinquante familles, soit au moins 250 personnes, qui prirent le chemin du refuge huguenot, sur une population représentant vers 1683 quelque 7 000 âmes. La population des émigrés est un peu inférieure à 4 % c'est-à-dire beaucoup moins que les 10 % habituellement retenus pour d'autres zones du protestantisme français.

Les causes d'une telle modicité sont l'éloignement géographique du Refuge, le déracinement supplémentaire qu'il implique, enfin l'existence même du Désert, partout dans l'Ariège. Le peuple protestant est de toute manière moins exposé que les notables ; et ce sont eux surtout qui ont émigré. Qualitativement, si l'on ne peut parler d'hémorragie, il y eut une perte de substance irréparable. Les élites sont parties : tous les pasteurs, des médecins, comme le docteur Martial du Mas d'Azil, des nobles, des gentilshommes verriers bien sûr, mais aussi M. de Prat, de Mazères, M. de Léran, M. de Narbonne. Ce sont aussi des techniciens, comme Abraham Caillaux, un peigneur. Le Refuge n'a peut-être pas dépeuplé le pays, mais il l'a décapité.

Le risque des galères à vie pour des fuyards, la menace de la mort pour les guides vers les frontières, la garde aux cols de Foix — tout cela fut bien peu de choses pour arrêter les gens qui avaient envie de s'échapper. Réussite de l'exil, ou nostalgie de la patrie ? Il y eut, bien évidemment, un lien permanent entre le Refuge et le Royaume.

On ne connaît cependant qu'un seul cas de réfugié parti à l'étranger et revenu au pays pour se convertir. Il s'agit de Pierre Delpech de Mazères, dont on connaît la conversion, le 2 août 1699.

Le Désert et les persécutions.

Le Désert est l'expression première de la résistance, la plus risquée. C'est celle du panache, de l'héroïsme, de la forme prophétique, où à tout moment on évoque la captivité de Babylone et l'invincible espérance. Dans la longue période qui court de 1685 à la fin du XVIII^e siècle, on peut au moins distinguer trois moments.

Les assemblées illicites du culte « au désert » commencent immédiatement après la Révocation et se poursuivront au moins jusqu'en 1715. Ce sont les grandes assemblées de Saverdun, Mazères, Calmont à la fin de 1687, où les forces armées arrêtent, non pas le ministre, ni le chantre qui ont émigré, mais celui qui fait le ministre, celui qui tient lieu de chantre. Il s'ensuit les pendaisons sur la place publique, les hommes condamnés aux galères, les femmes à l'enfermement. A Calmont, les cavaliers du roi chargent : un blessé, 18 arrestations. Au Mas d'Azil, ou plutôt dans la juridiction de Gabre, l'assemblée de la Bade, se réunit à l'initiative de Gardel, ce menuisier prophétique, réfugié d'abord en Allemagne, mais revenu pour donner un cadre et une discipline aux Réformés du pays. Comme circulent quelques rumeurs sur un possible retour à la liberté du culte, on tient l'assemblée en août 1697, sans tellement se cacher. Résultat : 35 mandats d'arrêt, 12 arrestations, 4 hommes aux galères, 8 femmes en prison ; la verrerie de la Bade, appartenant à Pierre de Grenier Courtalas, est rasée. Gardel, réfugié à Carcassonne où on l'arrête en 1703, apostasie, mais il est quand même pendu.

En 1699, les premières dragonnades commencent. A Mazères, on loge un régiment de Picardie, des soldats de Lille et un autre régiment formé de soldats périgourdiens. On installe surtout à demeure des milices bourgeoises, composées parfois de « traîne-savates », de « gagne petit ». Elles sont constituées en 1699 de Rouergats ou de Quercynois. Dans le pays de Foix, Gudanes qui est le gouverneur du pays, emploie des soldats de Mercus, catholicistes inattaquables, sans doute parce que frustes.

L'effet des dragonnades est une épidémie de mariages : 54 sont publiés au Mas d'Azil le 16 mai 1700, 53 autres en un mois. En 1715, on relève des viols, pas très nombreux, mais significatifs. On trouve en 1701, au Mas d'Azil, cinq bâtards de filles protestantes, alors que l'enfant naturel, qui est déjà rare chez les Catholiques d'Ariège (sauf peut-être à Bethmale au XVIII^e siècle, avec 0,05 % des naissances), devient inexistant chez les Protestants (on n'en dénombre qu'un seul à Mazères de 1667 à 1684).

Ces éléments disparates montrent à quel point la situation se dégrade. Or, la réorganisation de l'Eglise, qu'Antoine Court entre-

prend depuis le Bas-Languedoc, se fait d'Est en Ouest : d'abord en Vivarais, puis dans le Haut-Languedoc, enfin dans tout le midi. Pour reconstituer les consistoires, on rejette le prophétisme et la révolte, on essaie d'éviter la radicalisation, on proclame sa fidélité au roi quoi qu'il arrive — et ce n'est pas le moins admirable.

Chapelle en 1722, Viala en 1733 viennent prêcher dans la région de l'Arize, à l'appel et sous la protection des gentilshommes verriers. Cela ranime la ferveur des fidèles, si bien qu'à Sabarat en 1734, des assemblées illicites se tiennent, mais sous des déguisements et avec des armes. Le rapport du curé de Sabarat est transmis, mais en haut lieu on pense qu'il s'agit d'une affabulation. En 1735, un pasteur saint gironnais (c'est rare qu'on mentionne un réformé à Saint-Girons !), du nom de Galatin et formé à Genève, anime à Gabre trois de ces assemblées, par trois nuits de juillet, août et septembre, dont l'une à Coudère. En 1741, François Fargue, dit Ménard, fait office de prédicant. En 1744, de novembre à décembre, on tient des réunions de 3 à 4 000 personnes à Calmont, puis deux à Gibel, une au Carla, deux à Gabre...

Signe des temps, là encore, à Gibel, on célèbre 80 mariages en une seule fois. Mais nouveauté, et nouveauté rarissime, cette fois le vicaire catholique de Mazères assiste à la cérémonie : invité au banc des anciens du consistoire, il s'y rend en toute impunité. C'est dire que les temps changent un peu — et cela sans doute grâce à l'action personnelle (mais désavouée par l'Intendant et par la Cour) de Louis Gaspard de Salles, marquis de Gudanes, naguère réformé, commandant du pays de Foix et converti au catholicisme, sans doute pour conserver son industrie des forges de Château Verdun. Ce personnage a tenté l'ouverture du dialogue, proposé une sorte de gentleman's agreement » avec les Protestants, pour contenir les troubles, moyennant certaines tolérances. On pense alors que c'en est fini de la dureté, mais il faudra encore bien des années pour qu'elle s'éteigne enfin.